



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/43
12 octobre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-sixième réunion
Doha, 8-12 novembre 2008

PROPOSITION DE PROJET: PANAMA

Élimination

- Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A (Groupe I) (quatrième et cinquième tranches)

PNUD

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Panama

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	PNUD, PNUE

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2007	
CFC: 28.4	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2007			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					28.4								28.4
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide									7.4				7.4
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal			CFC	384.2	192.1	192.1	57.6	57.6	57.6
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)			CFC	168.4	132.	66.	37.2	18.6	0.
Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet	250,152.	238,000.	200,000.	184,000.	71,000.		943,152.
		Coûts de soutien	18,762.	17,850.	15,000.	13,800.	5,325.		70,737.
	PNUE	Coûts de projet	25,000.	15,000.	10,000.				50,000.
		Coûts de soutien	3,250.	1,950.	1,300.				6,500.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)			Coûts de projet	275,152.	253,000.	210,000.	184,000.	71,000.	993,152.
			Coûts de soutien	22,012.	19,800.	16,300.	13,800.	5,325.	77,237.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)			Coûts de projet	275,152.	253,000.	210,000.	0.	0.	738,152.
			Coûts de soutien	22,012.	19,800.	16,300.	0.	0.	58,112.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)			Coûts de projet				184,000.	71,000.	255,000.
			Coûts de soutien				13,800.	5,325.	19,125.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

1. Le PNUD, en sa qualité d'agence d'exécution principale, a soumis à la 56^e réunion du Comité exécutif, au nom du Gouvernement du Panama, une demande de financement des quatrième et cinquième tranches du plan national d'élimination (PNE) des substances de l'Annexe A (Groupe I), pour un coût total de 255 000 \$US, avec des frais d'appui d'agence de 19 125 \$US. La cinquième tranche est la tranche finale, au titre de l'accord. La demande de financement est accompagnée des documents suivants : un rapport annuel de mise en œuvre pour 2008, des données détaillées de mise en œuvre pour 2007 et les neuf premiers mois de 2008, et un rapport de vérification de la consommation en 2007. Un rapport annuel de mise en œuvre pour 2007 a également été soumis, ainsi qu'un rapport de vérification de la consommation en 2006, dans le cadre d'une soumission à la 53^e réunion, qui a été retirée par la suite. Le PNE a pour objet d'aider le Gouvernement du Panama à atteindre ses objectifs de conformité relatifs à la consommation de CFC, à réaliser la première élimination finale de CFC dans le pays d'ici au 1^{er} janvier 2009, et à poursuivre l'élimination de la consommation de CTC et de TCA.

Historique

2. Le PNE a été approuvé en décembre 2004, à la 44^e réunion du Comité exécutif. Les fonds totaux approuvés en principe s'élevaient à 993 152 \$US, plus 77 237 \$US de coûts d'appui. Le PNE comprenait une série de mesures de politique, ainsi que des activités de sensibilisation du public et d'assistance technique; la réalisation a été entreprise avec le concours du PNUE, qui avait déjà reçu les fonds accordés pour les tranches précédentes. Le montant total approuvé jusqu'ici par le Comité exécutif est de 738 152 \$US, plus 58 112 \$US de coûts d'appui.

3. Le rapport de mise en œuvre soumis à la 53^e réunion décrivait une série d'activités, telles que les campagnes de sensibilisation du public, ainsi que la modification de réglementations pour augmenter le nombre d'institutions de formation aux bonnes pratiques de réfrigération. Il citait également l'adaptation de 62 bateaux de pêche, la distribution partielle de matériel à des techniciens de réfrigération, et le retard dans la formation de ces techniciens en raison de l'insuffisance de capacité des institutions de formation sélectionnées.

4. Ayant étudié les dossiers soumis, le Secrétariat a conclu que plusieurs cibles importantes de mise en œuvre n'ont pas été atteintes. Ainsi, la formation des agents de douane n'avait pas encore commencé, et les activités à l'appui des bonnes pratiques de réfrigération, qui devaient prendre fin en 2006, n'avaient atteint que 20 % des cibles en 2007. De même, les activités à l'appui de l'adaptation de bateaux de pêche, qui devaient s'achever en 2006, n'étaient réalisées qu'à 50 % à la fin de 2007. Compte tenu de la lenteur des progrès dans l'exécution du plan annuel au moment de la tenue de la 53^e réunion, la demande de financement de la quatrième tranche a été retirée, à la suggestion du Secrétariat, et devait être présentée de nouveau lorsque la mise en œuvre aura suffisamment progressé.

Vérification de la consommation

5. La vérification de la consommation en 2006 a été réalisée en comparant les données enregistrées par le Bureau national de l'ozone et celles du ministère national des Douanes. Malgré une différence de 1,08 tonnes métriques entre les données des deux organismes, relatives aux substances de l'Annexe A Groupe I, la vérification a conclu que ces données étaient relativement fiables et que le Panama s'était acquitté de ses obligations de conformité pour 2006, avec une consommation de 45,68 tonnes SAO (soit 69,2 % de la consommation maximale permise dans l'accord).

6. La vérification de la consommation en 2007, réalisée en comparant les données fournies par le Bureau national de l'ozone et celles du ministère national des Douanes, a conclu que la consommation indiquée de 28,42 tonnes SAO pour 2007 était exacte et qu'elle représentait 76 % de la consommation maximale permise dans l'accord. Ayant examiné les politiques et les procédures suivies au Panama, le rapport de vérification a recommandé un certain nombre de mesures pour renforcer le contrôle des importations de CFC, et, comme dans le rapport précédent, il est mentionné que des problèmes internes d'administration et de fonctionnement du BNO étaient à l'origine des performances médiocres en 2007.

Réalisations durant 2007

7. Durant cette période, les activités se sont concentrées essentiellement sur les éléments du PNE liés à l'assistance technique, c'est-à-dire la reconversion des bateaux de pêches, les activités liées à la réfrigération domestique et commerciale, notamment l'appui à la formation et à l'équipement, la prévention et la lutte contre le commerce illicite, et la surveillance de l'exécution du plan. Un centre de coordination pour la prévention du commerce illicite de CFC a été établi au sein de l'Administration nationale des douanes, et deux stages de formation sur la question ont été organisés à l'intention des agents de douanes. Dans le secteur de la réfrigération, 37 bateaux de pêche ont été modifiés pour utiliser du matériel de réfrigération sans CFC, tandis que 50 trousseaux à outils pour l'application de bonnes pratiques ont été distribués à des techniciens de réfrigération. Un système de surveillance a été mis sur pied pour assurer une gestion efficace du plan.

8. Les documents soumis indiquent que des problèmes internes au sein du ministère de la Santé ont eu des effets sur la mise en œuvre durant cette période. Ils signalent également le fait que l'implantation du Groupe de gestion de projets (GGP) au Bureau national de l'ozone a permis d'améliorer grandement les performances en 2008.

Réalisations durant 2008

9. Les rapports sur d'autres progrès réalisés en 2008 mentionnent la reconversion de 58 autres bateaux et la distribution de 50 trousseaux d'outils supplémentaires aux techniciens de réfrigération. Les exploitants de bateaux de pêche continuent de recevoir de l'assistance technique pour l'adaptation des systèmes de réfrigération à bord des bateaux tandis que des techniciens de réfrigération ont été formés à l'installation de compresseurs. La formation et la certification des techniciens de réfrigération ont cependant pris du retard en raison des divers besoins concurrents dans les institutions de formation sélectionnées et des solutions de rechange sont recherchées.

10. Des mesures de politiques et de sensibilisation du public ont été prises, dont la réorganisation du secteur des douanes par le gouvernement, par décret du 13 février 2008, afin de mettre sur pied une entité autonome, l'Autorité nationale des douanes.

11. Les données semestrielles montrent que jusqu'ici, les dépenses, incluant celles de 2008, s'élèvent à 368 000 \$US, soit 37,1 % des montants approuvés en principe, et 53,5 % des fonds déjà approuvés au titre des tranches précédentes.

	Dépenses (\$US)						
	Budget général	2004-2006	2007	2008	Total jusqu'ici	% de l'ensemble	2009 (plan)
Législation	50,000	0	12,500	12,500	25,000	50%	0
Réf. service / investissement	842,100	40,000	110,000	156,300	306,300	36%	218,948
GGP	101,052	10,000	15,000	11,700	36,700	36%	36,052
Total	993,152	50,000	137,500	180,500	368,000	37.05%	255,000

Plan annuel des travaux pour 2009

12. Outre les mesures gouvernementales continues à l'appui du PNE, les activités ci-après sont proposées pour 2009:

- a) Achèvement du programme de mesures incitatives pour l'adaptation des systèmes de réfrigération des bateaux de pêche, et poursuite de l'assistance technique apportée aux propriétaires de bateaux de pêche et aux techniciens de réfrigération locaux ;
- b) Poursuite de l'assistance technique apportée à la prévention du commerce illicite de CFC, dans le cadre de séminaires de formation à l'intention des agents de douane, et renforcement du centre de coordination ;
- c) Poursuite de l'assistance technique pour les ateliers de réfrigération et de climatisation et les techniciens d'entretien et de réparation, incluant les programmes de formation et de certification, et distribution de matériel de récupération et de trousse d'outils ;
- d) Poursuite de la mise en œuvre et de la surveillance du PNE.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

13. Le Secrétariat s'était déjà inquiété de la lenteur de la mise en œuvre du PNE au Panama. Malgré les méthodes innovatrices prévues dans le plan original, l'avancement des travaux de mise en œuvre a été très lent pendant très longtemps. Le PNUD, qui avait soumis le plan à la 53^e réunion, a dû retirer sa demande d'inclure un rapport de mise en œuvre en 2006, puisqu'il n'y avait pratiquement aucune activité de mise en œuvre durant cette année. Pendant le second semestre de 2007 et en 2008, le rythme s'est accentué davantage, c'est pourquoi le PNUD a décidé de soumettre la demande de financement de tranches à cette réunion.

14. Le PNUD a informé le Secrétariat que le chef du GGP avait été remplacé par un nouveau chef qui a de bien meilleurs rapports avec le BNO. Les activités de mise en œuvre ont repris et des progrès importants ont été rapidement réalisés. Les activités d'investissement notamment ont pris un rythme plus soutenu.

15. Le projet a acquis un grand élan, et les progrès semblent suffisants pour permettre la réalisation des objectifs des plans annuels de mise en œuvre précédents; la consommation au Panama a été vérifiée comme étant inférieure au niveau maximal permis au titre de l'accord.

RECOMMENDATION

16. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat recommande l'approbation des quatrième et cinquième tranches du PNE du Panama, étant entendu que le Panama continuera de soumettre des rapports de vérification, des rapports d'avancement de la mise en œuvre et, le cas échéant, un nouveau plan annuel, pour les années restantes jusqu'en 2010.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A (Groupe I) (quatrième tranche)	184 000	13 800	PNUD
b)	Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A (Groupe I) (cinquième tranche)	71 000	5 325	PNUD
